

République Française
Département
Nièvre

Extrait du registre
des délibérations de la commune d' Arzembouy
séance du 31/03/2017

L'an 2017 et le 31 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de HAGHEBAERT Raphaël Maire.

M. HAGHEBAERT Raphaël, Maire, Mme PASSUELLO Danielle, MM : BRETON Franck, DELMOTTE William, LOISON André, PIERI Patrick

Secrétaire de séance : DELMOTTE William

réf : 2017/05 : STATUTS DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après lecture des statuts de la nouvelle communauté de communes, le conseil municipal après en voir délibéré, approuve ceux-ci

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017/06 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016

Suite à la présentation du compte administratif 2016, le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve celui-ci et déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Résultat de clôture 2016 : 27 432.57 €

- Section d'investissement : - 2 601.42 €

- Section de fonctionnement : 30 033.99 €

A la majorité (pour : 5 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017/07 : TAUX DES TAXES 2017

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de voter les taux suivants

Taxe d'habitation : 10.58

Taxe foncière : 2.12

Taxe foncière non bâti : 13.26

CFE : 11.81

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017/08 : AFFECTATION DU RESULTAT

Suite à la présentation du compte administratif, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 2601.42 € au compte 1068

- Résultat clôture 2015: Investissement : - 6 454.68 € Fonctionnement : 33 366.79 €
- Part affectée à l'investissement exercice 2016 : 6 454.68 €
- Résultat exercice 2016 : investissement : 3 853.26 € Fonctionnement : 3 121.88 €
- Résultat de clôture exercice 2016 : investissement : - 2 601.42 € Fonctionnement : 30 033.99 €

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017/09 : BUDGET 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité sous la présidence de monsieur HAGHEBAERT Raphaël adopte le budget primitif 2017 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses comme suit:

- Section de fonctionnement : 80 852.57 €
- Section d'investissement : 33 541.42 €

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Sortie au Pal : le 13 mai selon météo